



Certificat
Label Produit Biosourcé - Filière Wallonne
N° BE/18/01/23/100-BE-FW

En application des règles générales et du référentiel de la marque Produit Biosourcé - Filière Wallonne,

la société :

Raison sociale : **ACOUSTIX PAN-TERRE**

Siège social : **Rue de Milmort, 690 - 4040 Herstal (siège social)**

est autorisée à apposer le logo de la marque « Produit Biosourcé Filière Wallonne » sur le produit, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale :

Panneau Pan-Terre Nature

et fabriqué par les usines de :

ACOUSTIX PAN-TERRE 4ème avenue, 45 - 4040 Herstal (production)

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :

Produit biosourcé—Filière Wallonne

Ce certificat atteste que ce produit a fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, conformément aux exigences reprises au référentiel « Produit biosourcé—Filière Wallonne », suivant la méthode de calcul du kilométrage moyen des approvisionnements des matières premières constituant le produit, pondéré par le nombre de tonnes fournies par chaque fournisseur.

Ce certificat a été délivré le 18 janvier 2023 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit, est valable jusqu'au 18 janvier 2026 et reste soumis à l'obtention du Label produit biosourcé.

Pour le Comité de la Marque 'Filière Wallonne'
Hervé-Jacques Poskin
Directeur du Cluster Eco-construction

